



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

logement social

Question au Gouvernement n° 2639

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gilles de Robien, pour le groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.

M. Gilles de Robien. Monsieur le président, ma question porte sur la politique de cohésion sociale du Gouvernement au regard de trois éléments qui sont intimement liés. Il s'agit du droit au logement social, du droit à la tranquillité des habitants et du devoir d'insertion des populations les plus démunies.

Le droit au logement social, d'abord.

L'année 2000 aura été celle du plus grand coup de frein donné à la construction de logements sociaux que l'on ait jamais vu depuis des décennies...

M. Alain Calmat. Adressez-vous à M. Raoult !

M. Gilles de Robien. ... puisque ce sont 20 000 logements sociaux qui ont été construits au lieu des 65 000 programmés par le Gouvernement.

Le droit de vivre tranquillement, ensuite.

La police de proximité est une bonne idée. Mais elle ne restera qu'une bonne idée si l'on ne suit pas les conclusions des rapports parlementaires qui indiquent très clairement qu'il faut placer les forces de sécurité là où elles doivent être. La police de proximité restera un concept si le Gouvernement ne suit pas ces recommandations.

Le devoir d'insertion enfin, notamment par l'économie.

Depuis un mois, les acteurs d'insertion, les associations d'insertion, les régies de quartier, les chantiers d'insertion reçoivent, mesdames, messieurs les ministres, des consignes de vos services: ils doivent réduire leur action car vous réduisez leurs moyens.

M. Lucien Degauchy. Exact !

M. René Couanau. C'est vrai !

M. Gilles de Robien. Personne ne peut accepter l'abandon d'une population fragile parce qu'il y a de la croissance pour les autres. («Très juste !» sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, quand le Gouvernement va-t-il relancer le logement social, les missions d'insertion et les missions de sécurité indispensables à la cohésion sociale ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Un député du groupe socialiste. Double langage !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, je voudrais d'abord vous dire que, s'agissant du logement très social,...

M. Rudy Salles. M. de Robien vous a interrogé sur le logement social !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... nous allons dépasser le nombre de 5 000 logements, contre 2 000 jusqu'à présent.

Le droit de vivre en sûreté et dans la tranquillité est un droit absolu.

M. Lucien Degauchy. On ne le dirait pas !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Le Gouvernement s'est justement engagé dans une politique de sécurité qui vise à englober tous ses aspects.

Il est indispensable de privilégier la police de proximité. C'est d'ailleurs nous qui avons installé une telle police, en la dotant des moyens nécessaires. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Cette politique sera poursuivie. Il est tout aussi indispensable de faire comprendre que la police et la justice ne peuvent pas tout faire et qu'une vraie politique de sécurité procède d'une coproduction de tous les acteurs qui peuvent agir sur le terrain. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jacques Godfrain. Voilà qui va faire avancer le débat !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Il y va de la responsabilité des parents, des enseignants, des travailleurs sociaux, de la police et de la justice dans le cadre de contrats locaux de sécurité, à partir d'un diagnostic précis.

Une politique de sécurité est une politique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des citoyens.

M. Lucien Degauchy. Et votre propre responsabilité, qu'en faites-vous ?

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. J'en arrive à l'insertion.

L'insertion me paraît fondamentale. En effet, plus nous enregistrerons des succès dans la lutte contre le chômage - les personnes qui ont retrouvé un emploi depuis 1997 approchent le million - (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)...

M. Maxime Gremetz. Très bien !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... plus nous devons nous occuper de ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi et mettre en place les politiques d'insertion. Il est de notre devoir de les aider, et c'est ce que nous faisons. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe communiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Gilles de Robien](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2639

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2001, page 1209

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 février 2001